Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2019-738** **25/10/2019**

Date de mise en application : 25/10/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 25/10/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : - Avis de vacance d'un emploi de directeur départemental interministériel (DDTM) des Pyrénées-Orientales.
- Avis de vacance d'un emploi de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM) du Calvados.
- Avis de vacance d''un emploi de directeur départemental interministériel (DDT) d dl'Orne.
- Avis de vacance d'un emploi de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP) de la Côte 'Or.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus:

En DDT(M)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDTM des Pyrénées-Orientales)
Journal officiel du 25 octobre 2019 (Texte n° 85)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM du Calvados)
Journal officiel du 25 octobre 2019 (Texte n° 86)

En DDT

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDT de l'Orne)
Journal officiel du 25 octobre 2019 (Texte n° 87)

En DDPP

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de la Côte d'Or)
Journal officiel du 25 octobre 2019 (Texte n° 88)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON